PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **6e** jour du mois d'**octobre** de l'an **2026,** à **19 h 30**, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

Présences : M. Serge Bernier, maire
M. Maurice Bergeron, conseiller
M. Simon Larrivée, conseiller
M. Antonin Boulet, conseiller
M. Jacques Létourneau, conseiller
Mme Marilène Poirier, conseillère
M. Luc St-Laurent, conseiller

Est également présent : Etienne Bélisle, directeur général et greffier-trésorier.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à **19 h 30** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M. Etienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

20261006-01 **1.1 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Jacques Létourneau
Et unanimement résolu

QUE l'ordre du jour déposé par le directeur général et greffier-trésorier soit adopté en laissant le point « varia » ouvert;

QUE le point suivant soit retiré :

> **5.1** Soumission inspection des bornes sèches – Solutions d'eau Bourgelas inc.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

20261006-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

20261006-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2026

2. INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20261006-03 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 14 septembret 2026

20261006-04 3.2 Comptes à payer et dépenses incompressibles – septembre 2026

20261006-05 3.3 Salaires payés de la Municipalité – septembre 2026

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – septembre 2026

3.5 Suivi projet ÉcoÉnergie 360

3.6 Dépôt et présentation des états comparatifs

20261006-06 3.7 Octroi de contrat – Gestion des archives 2027

3.8 Dépôt – Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière – exercice financier 2027

20261006-07 3.9 Travaux clocher – autorisation paiement de facture

4. LÉGISLATION

20261006-08 4.1 Non-conformité et modification au *Règlement 2026-04 modifiant le Règlement 2025-10 relatif au permis et certificats et sur les conditions d'émission*

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

~~5.1 Soumission - inspection des bornes sèches – Solution d'eau Bourgelas inc.~~

6. TRANSPORT ET VOIRIE

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

20261006-09 7.1 Régie intermunicipale Sanitaire des Hameaux – Budget 2027

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport mensuel de l'inspecteur et liste des permis émis, septembre 2026

20261006-10 8.2 Offre de services en urbanisme – Consultant GTE

9. LOISIRS ET CULTURE

20261006-11 9.1 Reconnaissance de l'importance des bibliothèques publiques

10. RESSOURCES HUMAINES

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI

13. VARIA

20261006-12 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

20261006-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2026 et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

Il est proposé par Maurice Bergeron
Et unanimement résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2026 soit adopté tel que déposé par le directeur général et greffier-trésorier.

ADOPTÉE

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20261006-03 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 14 septembre 2026

Monsieur Maurice Bergeron, conseiller municipal, se retire des délibérations entourant ce point à l'ordre du jour, déclarant une apparence de conflit d'intérêts.

Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu

D'accepter la liste des chèques d'une somme de **5 017,98 $** faisant suite à la séance ordinaire du 14 septembre 2026.

ADOPTÉE

20261006-04 **3.2 Compte à payer et dépenses incompressibles – septembre 2026**

Monsieur Serge Bernier, maire, se retire des délibérations entourant ce point à l'ordre du jour, déclarant une apparence de conflit d'intérêts.

Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu

D'accepter la liste des chèques à émettre au **6 octobre 2026** d'une somme de **119 427,39 $** pour le paiement des différents fournisseurs. Cette liste inclut les dépenses incompressibles ainsi que celles autorisées par le directeur général.

	Fournisseurs	Montants
1	BERNIER, SERGE	261,15 $
2	BIOGENIE CANADA INC.	94,55 $
3	BUROPRO CITATION INC.	198,36 $
4	CHAMBRE DE COMMERCE & D'ENTREPRENEURIAT SOURCES	250,65 $
5	CRSBPE - RESEAU BIBLIO ESTRIE	27,57 $
6	DECOUVERTE JEUNESSE DE HAM-SUD	65,00 $
7	DOMINIQUE TREMBLAY	260,00 $
8	ENTRETIEN PAYSAGER ANNIC	1 293,47 $
9	INFOTECH	452,72 $
10	LES LOISIRS DE HAM-SUD	65,00 $
11	MINISTRE DES FINANCES (SQ)	30 340,00 $
12	MUNICIPALITE DE WOTTON	110,00 $
13	PHILIPPE GOSSELIN & ASSOCIÉS	1 405,69 $
14	REGIE INTERM. D'INCENDIE DES TROIS MONTS	6 595,00 $
15	ROBITAILLE EQUIPEMENT INC	620,00 $
16	SEL FRIGON INC.	19 574,08 $
17	SIDEVIC INC	-98,74 $
18	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	313,63 $
19	TRANSP. EXCAVATION STEPHANE NADEAU	56 745,21 $
20	TRANSPORT EXCAVATION M. COUTURE & FILS INC	533,07 $
21	VIRAGE MULTIMÉDIA INC.	159,82 $
22	VISA	26,43 $
23	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	134,73 $
	TOTAL:	**119 427,39 $**

ADOPTÉE

20261006-05 **3.3 Salaires payés de la Municipalité – septembre 2026**

Monsieur Maurice Bergeron, conseiller municipal, se retire des délibérations entourant ce point à l'ordre du jour, déclarant une apparence de conflit d'intérêts.

Il est proposé par Simon Larrivée

Et unanimement résolu

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de **12 538,85 $** émis du 14 septembre 2026 au 6 octobre 2026.

ADOPTÉE

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – septembre 2026

Le directeur général dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la municipalité au 30 septembre 2026.

3.5 Suivi projet ÉcoÉnergie 360

Le directeur général dépose le rapport préliminaire de la performance énergétique présenté dans le cadre du programme ÉcoÉnergie 360 de la Fédération québécoise des Municipalités (FQM).

3.6 Dépôt et présentation des états comparatifs

Le directeur général dépose les états comparatifs au 30 septembre pour l'année 2026.

20261006-06

3.7 Octroi de contrat – Gestion des archives 2027

Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu

QUE la municipalité octroie le contrat de gestion des archives pour l'année 2027 à *L'archiviste Michel Hamel*, pour un montant de 1 500,56 $ plus les taxes applicables pour un forfait hebdomadaire (4 jours).

ADOPTÉE

3.8 Dépôt – Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière – Exercice financier 2027

Le directeur général dépose aux membres du conseil la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière du MAMH pour l'exercice financier 2027.

20261006-07

3.9 Travaux clocher – Autorisation paiement de facture

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réfection du clocher au Parc des Aînés ont été effectués par Raymond Martin Ltée;

CONSIDÉRANT la facture no 55124, datée du 30 septembre 2026, au montant de 53 152,56 $, plus les taxes applicables;

Il est proposé par Luc St-Laurent

Et unanimement résolu

D'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à procéder au paiement de la facture no 55124 de Raymond Martin Ltée, au montant de 53 152,56 $, plus les taxes applicables, pour les travaux de réfection du clocher de l'hôtel de ville;

D'affecter à cette dépense les sommes nécessaires provenant de l'excédent accumulé non affecté.

ADOPTÉE

4. LÉGISLATION

20261006-08 **4.1 Non-conformité et modification au *Règlement 2026-04 modifiant le règlement 2025-10 relatif au permis et certificats sur les condtions d'émission***

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud a adopté le règlement numéro 2026-04 modifiant le règlement numéro 2025-10 sur les permis et certificats;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Sources a transmis à la Municipalité un préavis de non-conformité daté du 28 septembre 2026 concernant certaines dispositions du règlement numéro 2026-04;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a apporté les modifications nécessaires afin de remédier au défaut ayant motivé ce préavis de non-conformité;

CONSIDÉRANT l'article 137.4.0.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu

D'autoriser au directeur général et greffier-trésorier de transmettre à nouveau à la MRC des Sources le règlement numéro 2026-04, tel que modifié afin de remédier au défaut ayant motivé le préavis de non-conformité, aux fins d'examen de sa conformité au schéma d'aménagement et de développement durable ainsi que tout document requis;

ADOPTÉE

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

6. TRANSPORT ET VOIRIE

Aucun dossier.

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

20261006-09 **7.1 Régie intermunicipale Sanitaire des Hameaux – Budget 2027**

Il est proposé par Antonin Boulet

Et unanimement résolu

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux a transmis à la Municipalité de Ham-Sud ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2027;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires 2027 de la Régie s'élèvent à 4 222 503 $;

CONSIDÉRANT QUE la quote-part d'opération de la Municipalité de Ham-Sud est établie à 21 164 $ pour l'année 2027;

Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu

D'adopter les prévisions budgétaires 2027 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux, telles que présentées, au montant de 4 222 503 $;

D'accepter la quote-part d'opération de la Municipalité de Ham-Sud au montant de 21 164 $ pour l'année 2027.

ADOPTÉE

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport mensuel de l'inspecteur et liste des permis émis – septembre 2026

Le directeur général dépose le rapport faisant état des permis émis pour le mois de septembre 2026 préparé par l'inspecteur en bâtiment et en environnement.

20261006-10 **8.2 Offre de services en urbanisme – Consultant GTE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite obtenir des services professionnels d'accompagnement en urbanisme;

CONSIDÉRANT l'offre de services de GTE Urbanistes & Consultants, dossier numéro 2027-004 HAM-01, datée du 30 septembre 2026;

Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu

D'accepter l'offre de services de GTE Urbanistes & Consultants, dossier numéro 2027-004 HAM-01, pour des services d'accompagnement en urbanisme au taux horaire de 120 $, ainsi que des services d'accompagnement en inspection au taux horaire de 85 $, plus les taxes applicables;

D'autoriser la direction générale à requérir les services de la firme selon les besoins de la Municipalité et conformément aux modalités prévues à l'offre de services.

ADOPTÉE

9. LOISIRS ET CULTURE

20261006-11 **9.1 Reconnaissance de l'importance des bibliothèques publiques**

CONSIDÉRANT QUE le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique stipule que la bibliothèque publique est un centre d'information de proximité;

CONSIDÉRANT QUE la Bibliothèque publique met à disposition de ses usagers une grande diversité de savoirs et d'informations;

CONSIDÉRANT QUE la Bibliothèque publique offre des œuvres et des documents reflétant différents points de vue qui sont eux-mêmes le reflet du moment de l'histoire auxquels ils appartiennent.

CONSIDÉRANT QUE la Bibliothèque publique est une composante essentielle des sociétés de la connaissance, qui s'adapte en permanence aux nouveaux moyens de communication pour remplir ses missions: fournir un accès universel à l'information et en favoriser l'appropriation par toutes et par tous;

CONSIDÉRANT QUE la Bibliothèque publique offre au public un espace accessible pour la production de connaissances, le partage et l'échange d'informations et de culture, et la promotion de l'engagement citoyen.

Il est proposé par Maurice Bergeron
Et unanimement résolu

QU'afin de garantir un accès au savoir et à la culture à la population québécoise, la municipalité de Ham-Sud reconnaisse officiellement:

a) les bibliothèques publiques comme des lieux reflétant la diversité des points de vue;
b) l'expertise du personnel des bibliothèques publiques pour gérer la sélection et la diffusion des collections;
c) la nécessité de soutenir et d'appuyer le personnel des bibliothèques publiques dans le choix des œuvres composant leurs collections et de ne pas céder à la pression de censure et de demandes de retrait qui pourraient cibler ces institutions.

ADOPTÉE

10. RESSOURCES HUMAINES

Aucun dossier.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les citoyens adressent leurs questions aux élus.

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI

Aucun dossier.

13. VARIA

Aucun dossier.

20261006-12 **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Maurice Bergeron
Et unanimement résolu

QUE la présente séance soit levée à 20 h 15.

ADOPTÉE

Serge Bernier **Maire**	**Étienne Bélisle** **Directeur général et secrétaire-trésorier**

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Serge Bernier
Maire